

MEMENTO COLLECTE DECHETS MENAGERS

Les déchets doivent être **déposés en sacs fermés**, dans votre bac roulant gris.

Le bac doit être sorti, au plus tôt, la veille au soir et rentré après sa collecte le :

Ce bac est mis à votre disposition lors de votre emménagement (un bac cassé est remplacé).

Sac jaune: jeudi n° semaine impaire

Sac bleu: jeudi n° semaine paire

jours fériés, les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour chômé.

FINANCEMENT:

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères permet à la collectivité de financer l'ensemble des activités liées à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés (collecte des déchets résiduels, collecte sélective, quai de transfert...).

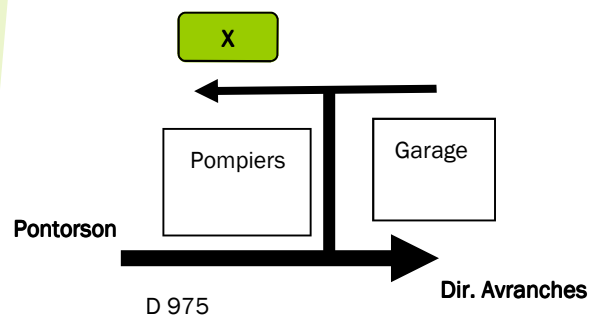
La REOM est due à compter du 1^{er} janvier de chaque année ou du mois de l'emménagement.

Date de facturation: juin

En cas de départ ou de déménagement pensez à prévenir la Communauté de Communes de votre nouvelle adresse.



PLAN D'ACCES : parc d'Activités



HORAIRES D'OUVERTURE:

HORAIRES D'HIVER: DU 01 NOVEMBRE AU 31 MARS

Lundi 14h-17h,

mardi, vendredi et samedi 9h-12h/14h-17h.

HORAIRES D'ÉTÉ : DU 01 AVRIL AU 31 OCTOBRE

Lundi 14h-18h,

mardi, vendredi et samedi 9h-12h/ 14h-18h.

Entrée du dernier véhicule 15 minutes avant la fermeture

Fermeture du site les jours fériés

POUR PLUS D'INFORMATION

Communauté de Communes

de Pontorson Le Mont Saint Michel

Site: www.cc-pontorsonmtstmichel.org

Parc d'Activités—50170 BOUCEY

Tél: 02.33.89.15.10 Fax 02.33.60.52.83

Courriel: cb.pontorson-le-mt-st-michel@orange.fr

La DECHETERIE Mode d'emploi

Ouverture le 03 janvier 2012





DECHETS ACCEPTEES

Les déchets admis sur la déchèterie sont (liste non exhaustive):

- Les déchets végétaux (tailles, tontes, branchages),
- La ferraille,
- Les gravats inertes ou non,
- Les encombrants,
- Le bois
- Les cartons aplatis,
- Les huiles de friture,
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques,
- Les déchets dangereux des ménages (DDM):

batteries VL, piles, tubes néons, lampes à économie d'énergie, bidons d'huile de vidange, huile de vidange.

acides, bases, solvants, peinture, phytosanitaires, aérosols, filtre à huile (courant 2012).

DECHETS REFUSES

Ne sont pas acceptés sur le site

- Les ordures ménagères
- Les explosifs,
- L'amiante,
- Les pneumatiques,
- Les déchets hospitalier, de soins...
- Les déchets d'abattoirs,
- Les souches d'arbres.

La récupération est interdite sur l'ensemble du site

CONDITIONS D'ACCES ET TARIFICATION:

L'accès à la déchèterie est limitée aux habitants et professionnels de la Communauté de Communes de Pontorson le Mont Saint Michel sous réserve de présentation de leur REOM ou fiche d'inscription.

L'accès est limité aux véhicules suivants:

- Véhicules légers
- Véhicules légers pourvus d'une remorque
- Véhicules d'un PTAC maximum de 3.5 tonnes

Le volume des déchets est estimé par le gardien.

L'accès au site implique le tri et le déchargement des déchets par les usagers dans les bennes et conteneurs prévus à cet effet.

Tarification pour les particuliers et les professionnels:

encombrants, cartons, gravats

- < à 1/2 m³: gratuit
- Apport supplémentaire: 1 ticket par 1/2 m³

Déchets végétaux – tonte

- < à 1/2 m³: gratuit
- Apport supplémentaire: 1 ticket par 1/2 m³

Déchets végétaux –branchages à séparer des tontes

- < à 1m³: gratuit
- Apport supplémentaire: 1 ticket par 1/2 m³ supplémentaire

DESTINATION DES DECHETS VEGETAUX:



- Tontes en caisson à quai,
- Branchages, tailles sur la plate forme basse.

Les souches et les branchages d'un diamètre supérieur à 10 centimètres ne sont pas autorisés sur le site.

DECHETS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE).

Votre appareil ne fonctionne plus, rappez le en déchèterie ou nous le recyclerons avec notre partenaire Ecosystème.

- Gros électroménagers froid: réfrigérateur, congélateur, climatiseur, cave à vins
- Gros électroménagers hors froid: lave linge, sèche linge, micro-ondes, table de cuisson, , hotte, lave vaisselle...
- Ecrans: téléviseur, écran ordinateur, minitel
- Petits Appareils en Mélange (PAM): imprimantes, outillage et jouet électriques, robots ménagers, mini four, chaîne hifi...



TRI SELECTIF

Un point tri pour vos déchets d'emballages ménagers recyclables est disponible en libre accès à l'entrée du site.

- **Colonne bleue:** cartonnettes, papiers, magazines
- **Colonne jaune:** Bouteilles et flacons plastiques, boîtes de conserve, briques alimentaires
- **Colonne verte:** bouteilles et bocaux en verre.

Pensez à utiliser les points sur l'ensemble du territoire.

